

# DIMA

## « Dispositif d'Initiation aux Métiers par l'Alternance »

### PRESENTATION

Le dispositif d'initiation aux métiers en alternance (DIMA) s'adresse à des élèves volontaires, âgés d'au moins 15 ans, qui peuvent déjà avoir un projet d'orientation vers la voie professionnelle (sous statut scolaire ou par la voie de l'apprentissage)

### OBJECTIFS

- Déterminer le projet professionnel du jeune.
- Développer son autonomie et lui redonner confiance.
- Favoriser la prise de responsabilité.
- Confirmer son choix d'orientation et/ou lui permettre de se réorienter.
- Mettre à niveau et/ou approfondir ses connaissances générales.
- Préparer et valider « Le socle commun de connaissance et de compétences »
- Préparation au CFG (Certificat de Formation Générale)

### CONTENU

- **Enseignement général et technologique**
- Français – Maths – Anglais - Technologie.
- Histoire Géographie – Education civique.
- PSE (Prévention Sécurité environnement)
- Projet Professionnel.
- Sport...

### LES MOYENS DE LA REUSSITE

- Une pédagogie active sur les acquisitions en entreprise.
- Une équipe pédagogique disponible, à l'écoute des jeunes et attentive à la relation éducative et à la progression individuelle.
- Une liaison permanente Centre de Formation et Entreprise (Carnet de liaison, visites ...)
- Un réseau de professionnels engagés dans la formation.
- Des moyens techniques, salles de cours équipées : Vidéos, Informatique, Atelier...
- Un environnement agréable et motivant.

### \*CONDITIONS D'ACCES

Etre âgé de 15 ans avoir un projet professionnel.

\* Après validation de l'inspection académique.

### EN BREF

#### Le + de la formation :

- Suivi personnalisé et individualisé.
- Effectif de classe réduit.
- Visites de stage, visites et entretiens des familles par les formateurs.
- Liaison permanente entre le centre de formation, l'entreprise d'accueil et la famille.
- Bilans d'étape réguliers avec l'ensemble des partenaires.
- Déterminer l'orientation du jeune à partir des bilans de stages réalisés.

### En pratique

**L'Alternance** : Une semaine au centre de formation / une semaine en entreprise.

**Soit environ** : 18 semaines de présence à la M.F.R & 18 semaines de stages en entreprise.

### Poursuite d'études

C.A.P en apprentissage ou accéder à une formation qualifiante en lycée professionnel.

Apprendre en  
**ALTERNANCE c'est  
motivant !**



Après la 4<sup>ème</sup>  
Sous Statut Scolaire

# Dispositif D'Initiation Aux Métiers Par l'Alternance



**MFR TOULOUSE NORD**

2 impasse de la saudrune - 31140 LAUNAGUET

☎ 05 34 27 69 70- ☎ 05 61 09 94 87

[mfr.launaguet@mfr.asso.fr](mailto:mfr.launaguet@mfr.asso.fr)

<http://www.mfr-toulousenord.fr>  <http://www.facebook.com/maisonfamilialelaunaguet>